


swiss skills
2020



RÈGLEMENT DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS SUISSES DES MÉTIERS MICROTECHNIQUES

Toutes les désignations utilisées à la forme masculine s'appliquent aussi par analogie aux personnes de sexe féminin.

Table des matières

1. OBJECTIFS	3
2. GÉNÉRALITÉS	3
3. ORGANISATION	4
3.1. Planification du cycle de compétition	4
3.2. Phase 1 - procédure de sélection	4
3.3. Phase 2 – qualifications	6
3.4. Phase 3 – team building	6
3.5. Phase 4 – championnats suisses.....	7
4. ORGANES EXÉCUTIFS ET RESPONSABILITÉS	7
4.1. Promotion des compétitions.....	7
4.2. Sélection régionale	8
4.3. Qualifications.....	8
4.4. Championnats suisses	8
5. LIEUX DES COMPETITIONS	9
5.1. Qualifications régionales.....	9
5.2. Championnats suisses	9
6. CONTENU DES ÉPREUVES	9
6.1. Epreuves des qualifications	9
6.2. Epreuves des championnats suisses.....	9
7. FINANCEMENT	10
7.1. Phase de qualification	10
7.2. Phase de teambuilding.....	10
7.3. Phase de compétition.....	10
8. CONDITIONS D'ADMISSION	10
9. CONDITIONS D'EXCLUSION	11

1. OBJECTIFS

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) assume la responsabilité des métiers microtechniques et horlogers. Elle a donc le mandat d'en assurer la promotion auprès des futurs apprentis et auprès de ses entreprises membres. Elle soutient une vision forte et dynamique de la branche horlogère et microtechnique comme source d'innovation et de création de valeur, ainsi que comme force active dans la prospérité économique de notre pays.

La CP a décidé d'engager ses deux métiers microtechniques – micromécanicien CFC (MM) et dessinateur en construction microtechnique CFC (DCM) – aux championnats suisses des métiers (SSK). Par cette action, la CP souhaite :

- Renforcer la visibilité des métiers de la microtechnique au niveau suisse comme pôle de compétences et d'excellence
- Dynamiser l'image des métiers microtechniques en valorisant l'innovation et la création de valeurs
- Montrer l'étendue des carrières possibles dans la microtechnique

Le concept de procédure de qualification pour les championnats des métiers a été élaboré et validé par le Comité de pilotage en date du 12 septembre 2019.

2. GÉNÉRALITÉS

La CP est responsable de la coordination de la procédure de sélection des candidats, de l'organisation des qualifications, de la préparation des teams et de l'organisation des championnats suisses. Il veille aussi à l'application du présent règlement. Les personnes et les organisations/institutions impliquées dans le processus de compétition sont :

- Convention patronale de l'industrie horlogère en tant que responsable de projet
 - Service Formation professionnelle
 - Service Communication & digital
- Commission de pilotage
- Commission compétition
- Groupes de travail MM et DCM
- Candidats
- Employeur des candidats
- Ecoles professionnelles techniques
- Experts
- Coordinateur experts (responsable de l'infrastructure technique et des experts)
- Enseignants des candidats écoles professionnelles techniques
- Sponsors
- Agence de communication

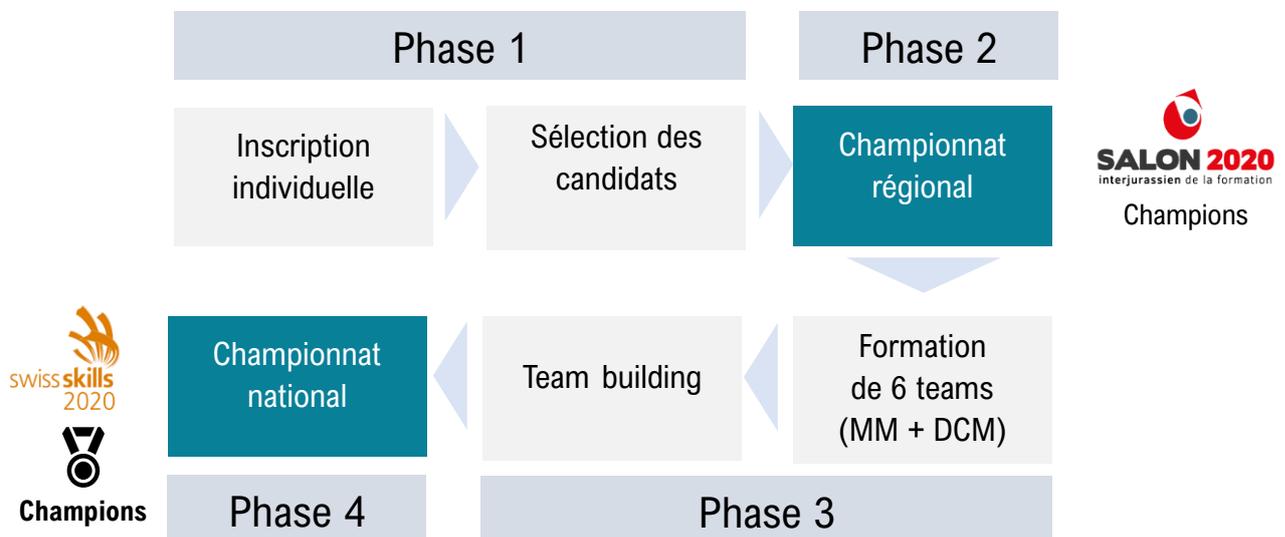
3. ORGANISATION

3.1. Planification du cycle de compétition

Les championnats suisses des métiers ont lieu tous les deux ans. Le cycle de participation pour les métiers microtechniques est le suivant ; il se divise en quatre phases.

L'ensemble du cycle dure environ 1 année, il dépend du Salon des métiers désignés pour recevoir les qualifications.

Tableau 1 : Schéma du cycle de compétition (pour SwissSkills 2020)



Dès la phase 1, les candidats doivent être rendus attentifs qu'ils s'engagent dans un cycle entier et qu'en fonction de leur résultat, ils seront amenés à participer à toutes les phases ultérieures les amenant à participer aux championnats suisses.

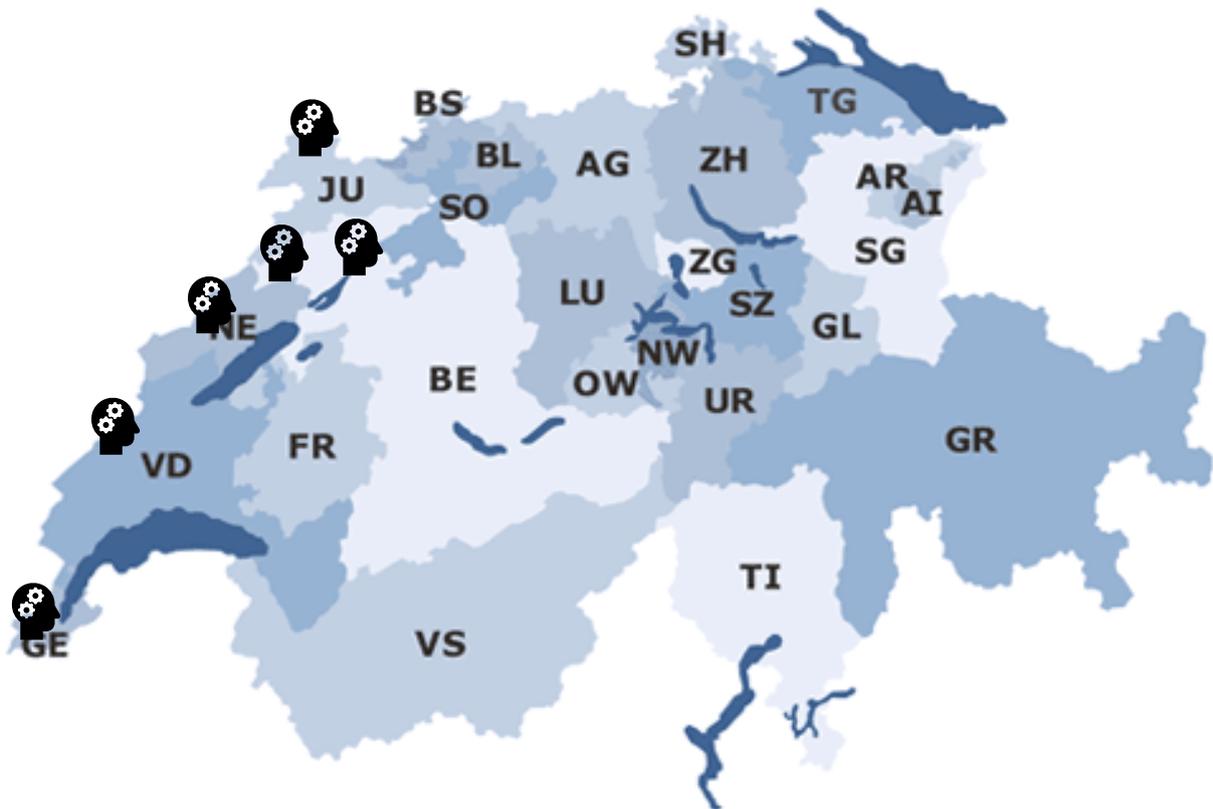
La sélection est ouverte aux candidats de 3^{ème} et 4^{ème} année au moment des sélections, qu'ils suivent leur apprentissage en mode dual ou en école à plein temps et qui répondent aux critères de sélection définis dans le présent règlement.

3.2. Phase 1 - procédure de sélection

La sélection a pour but de trouver les candidats avec les meilleures dispositions professionnelle et personnelle pour les SwissSkills. Au-delà des compétences professionnelles, la personnalité de chaque jeune professionnel est aussi importante.

La première sélection a lieu où sont localisées les écoles professionnelles techniques.

Schéma 1 : école professionnelle technique : 



Le canton de Berne est divisé en deux régions : l'une francophone, composée de deux centres de formation (CFP de Bienne et le Ceff à St-Imier) et l'autre germanophone avec le CFP de Bienne uniquement.

Le nombre de candidats potentiels pour 2020 par écoles professionnelles techniques ou par langue pour le canton de Berne, est déterminé de la manière suivante :

Profession	Ecoles professionnelles techniques	Quota régional pour les qualifications	Participation aux SwissSkills
Micromécanicien CFC	CFPT	4	1
	ETVJ	4	1
	CIFOM-ET	4	1
	CFP et Ceff (BE f)	4	1
	CFP (BE d)	4	1
	DIVTEC	4	1
Total	Régions	24	6

Profession	Ecoles professionnelles techniques	Quota régional pour les qualifications*	Participation aux SwissSkills
Dessinateur en construction microtechnique CFC	ETVJ	2	1
	CIFOM-ET	3	1
	CFP et CeFF (BE f)	2	1
	CFP (BE d)	2	1
	DIVTEC	3	1
	en sus		1
Total		12	6

* quota de 10 % de candidats sur la base des contrats d'apprentissage de 3^{ème} et 4^{ème} année en août 2019 (arrondi supérieur) + 1.

Si le nombre des inscriptions dépassent le quota déterminé, les écoles professionnelles sélectionnent les candidats sur la base de la meilleure moyenne, arrondie au dixième, des notes de :

- la moyenne des notes connaissances professionnelles des 4 premiers semestres d'apprentissage ;
- la note de TPP.

En cas d'égalité de notes, c'est la note de TPP arrondie au dixième qui compte, puis la note de CI 1 au besoin.

Si le nombre de candidat est insuffisant, la Commission Compétition décide alors comment attribuer les places libres.

3.3. Phase 2 – qualifications

Les meilleurs micromécaniciens et dessinateurs en construction microtechnique de chaque région recevront le titre de champion régional et seront sélectionnés pour les championnats suisses à Berne.

Le canton de Genève ne forme pas d'apprenti dessinateur en construction microtechnique CFC. Afin de constituer un team pour les championnats suisses, le premier second apprenti dessinateur en construction microtechnique romand parmi les autres régions sera désigné.

3.4. Phase 3 – team building

Les candidats qualifiés seront convoqués par la CP à participer à deux jours de teambuilding afin de développer leur esprit d'équipe, d'identifier leur potentiel et d'acquérir quelques outils de gestion du stress. Ils seront encadrés et coachés par une équipe de professionnels mandatés par la CP.

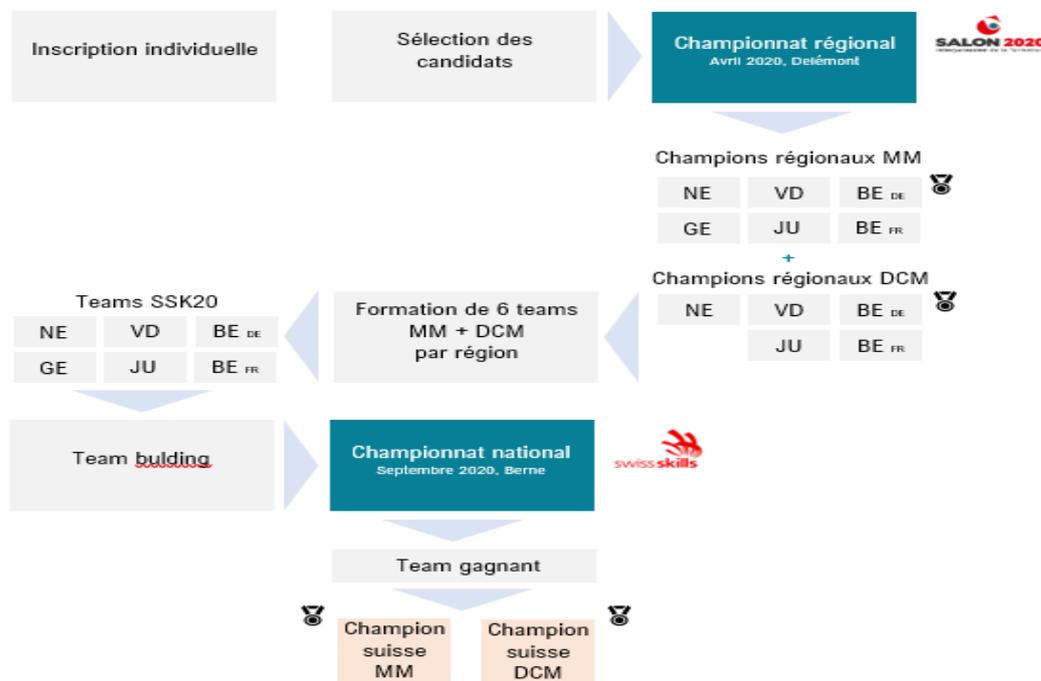
Cette phase est obligatoire pour participer aux championnats suisses.

3.5. Phase 4 – championnats suisses

Les épreuves du championnat suisse se déroulent par team, composée des champions régionaux dans les métiers de micromécanicien CFC et de dessinateur en construction microtechnique CFC issus du processus de qualification.

Le team gagnant est celui qui aura accumulé le plus de points, selon des critères prédéfinis par les experts. Les membres du team recevront chacun respectivement le titre de champion suisse de micromécanicien CFC et de champion suisse de dessinateur en construction microtechnique CFC lors de la cérémonie de clôture de SwissSkills.

Tableau 3 : Synthèse du concept des championnats suisses



4. ORGANES EXÉCUTIFS ET RESPONSABILITÉS

La CP tient à disposition tous les documents nécessaires à la réalisation de chacune de ces étapes (Annexe 2).

4.1. Promotion des compétitions

La promotion des SwissSkills auprès des apprentis et des entreprises débute une année avant les championnats suisses. Les écoles professionnelles techniques informent l'ensemble des apprentis concernés par différents moyens de communication. La CP informe les entreprises formatrices sur le potentiel de la manifestation et les encourage à faire participer leur(s) apprenti(s).

4.2. Sélection régionale

La première phase de sélection est individuelle et concerne tous les apprentis de 3^{ème} et 4^{ème} années micromécanicien et dessinateur en construction microtechnique. Les candidats s'inscrivent en ligne sur le site www.metiers-horlogerie.ch. Les inscriptions sont centralisées à la CP, puis les listes des inscriptions sont transmises aux écoles professionnelles techniques au plus tard 3 mois avant les qualifications. Si le quota d'inscription régional est dépassé, les écoles procèdent à la sélection définitive en fonction des critères de sélection (notes). Si le quota n'est pas atteint, une relance est envoyée aux écoles professionnelles et aux entreprises formatrices.

En fonction de leur résultat, deux candidats de chaque métier seront considérés comme des candidats de réserve, dans le cas où un candidat sélectionné ne pourrait participer, avec ou sans sa faute, aux différentes phases du cycle de qualification.

La CP informera les candidats du résultat des sélections au plus tard fin février. La CP convoquera ensuite tous les sélectionnés pour les qualifications.

4.3. Qualifications

La CP organise les qualifications et en assure le financement. Elle met à disposition les documents nécessaires au bon déroulement des compétitions.

La Commission « Compétition » recrute des experts et forme les groupes de travail « experts DCM » et « experts MM » qui définiront le cahier des charges des épreuves individuelles. Elle est responsable de définir et d'obtenir le matériel, les matériaux et les machines nécessaires à la réalisation des épreuves.

Le groupe d'experts est composé d'experts spécialement formés pour les épreuves des championnats suisses, du responsable technique (membre de la Commission « compétition ») et de la CP pour la gestion administrative ; il est chargé de l'évaluation des travaux dont il a fixé préalablement les critères. Au minimum deux experts de chaque métier évaluent les travaux quotidiens sous la supervision du responsable technique.

Tous les candidats sélectionnés participent aux qualifications sur une journée d'épreuve, selon une planification définie préalablement.

Les deux meilleurs candidats de chaque métier non sélectionné, indépendamment de leur région, seront considérés comme des candidats de réserves, dans le cas où un candidat qualifié ne pourrait participer aux étapes ultérieures.

4.4. Championnats suisses

La CP organise les championnats suisses et en assure le financement. Elle met à disposition les documents nécessaires au bon déroulement des compétitions.

La Commission « Compétition » définit, avec les groupes d'experts DCM et MM, le cahier des charges de l'épreuve des championnats suisses et assure le bon déroulement de la compétition en recrutant des experts supplémentaires si nécessaire pour superviser et évaluer les travaux lors du championnat suisse. Elle est responsable de définir et d'obtenir le matériel, les matériaux et les machines nécessaires à la réalisation des épreuves.

Tous les candidats qualifiés et ayant participé aux journées de team building participent aux championnats suisses.

5. LIEUX DES COMPETITIONS

5.1. Qualifications régionales

Le lieu est défini par le Comité de pilotage. Afin d'assurer une visibilité des métiers de la branche, les qualifications ont lieu dans un espace accessible au public (salon des métiers ou journées portes-ouvertes des écoles professionnelles techniques) et s'accorder avec la planification générale du cycle.

5.2. Championnats suisses

Les championnats suisses se déroulent dans le cadre des SwissSkills. Le règlement des SwissSkills est donc applicable.

6. CONTENU DES ÉPREUVES

6.1. Epreuves des qualifications

A. Les épreuves de qualification des micromécaniciens se dérouleront sur une journée, divisée en trois parties :

- Tournage
- Fraisage
- Assemblage

L'ordre des épreuves a et b est distribué de manière aléatoire aux candidats. L'alternance d'usage permet une utilisation optimale et équitable des machines à disposition. L'épreuve est réalisée sur des machines conventionnelles.

B. Les épreuves de qualification des dessinateurs en construction microtechnique se dérouleront sur une journée. Le logiciel à disposition durant la compétition est « Autodesk Inventor ». Si un candidat souhaite travailler avec un autre logiciel, il est responsable de prendre avec lui un ordinateur personnel doté des outils de travail dont il a besoin. Les normes utilisées peuvent être des normes NIHS ou VSM.

L'évaluation des travaux se fait au moyen du système CIS (Competition Information System).

Les résultats seront communiqués aux candidats le jour même de leur participation. Les vainqueurs de chaque région seront invités à participer à la cérémonie de remise des titres lors d'une cérémonie de clôture. Les résultats seront publiés sur le site internet www.metiers-horlogerie.ch.

6.2. Epreuves des championnats suisses

Les épreuves du championnat suisse se déroulent sur 4 jours par équipe. Elles débutent le premier jour de la manifestation SwissSkills pour se terminer le samedi à 17h00 au plus tard.

Les points obtenus aux épreuves de qualification ne sont pas repris.

Les travaux sont évalués au moyen du système CIS (Competition Information System) sur la base de critères qui feront l'objet d'une annexe au présent règlement. Cette évaluation tient compte du travail commun du team en tant que point fort de nos métiers.

Les résultats seront communiqués lors de la cérémonie de clôture, obligatoire pour tous les compétiteurs, puis publiés dès le lendemain sur le site internet www.métiers-horlogerie.ch.

7. FINANCEMENT

7.1. Phase de qualification

Les candidats sont pris en charge la veille des qualifications, les frais suivants sont pris en charge par la CP, selon un programme défini par ses soins :

1 nuitée, 1 repas du soir précédent la manche de qualification, 1 petit-déjeuner, 1 lunch le jour de l'épreuve et les frais de déplacement¹.

Des boissons, des barres de céréales et des fruits seront à disposition sur le stand durant toute la durée des qualifications.

Les experts œuvrant plusieurs jours de suite se verront rembourser les mêmes prestations et seront indemnisés à hauteur de CHF 250.- la journée.

Les experts ne participant qu'aux corrections quotidiennes recevront un forfait de CHF 100.- ainsi que l'indemnisation pour le déplacement.

7.2. Phase de teambuilding

Le séminaire est intégralement pris en charge par la CP, ainsi que les frais de déplacement.

7.3. Phase de compétition

Les candidats sont pris en charge la veille du premier jour de compétition jusqu'au samedi soir après la cérémonie de clôture. Les frais suivants sont pris en charge par la CP, selon un programme défini par ses soins :

hébergement, pension complète et frais de déplacement.

8. CONDITIONS D'ADMISSION

Les championnats suisses des métiers sélectionnent les meilleurs professionnels sur le moment.

¹ Billet de train aller-retour 2^{ème} classe de l'école professionnelle/entreprise au lieu de l'événement.

- Les candidats sont en 3^{ème} ou 4^{ème} année d'apprentissage de dessinateur en construction microtechnique CFC ou de micromécanicien CFC en Suisse au moment des sélections.
- Les candidats travaillent dans une entreprise ou étudient dans une école professionnelle technique à plein temps en Suisse.
- Les candidats répondent aux conditions cadres des SwissSkills.
- Les candidats se démarquent par leur personnalité, ils sont capables d'endurance, d'une capacité à travailler en équipe et d'adaptabilité. Ils ont pour ambition de donner le meilleur d'eux-mêmes, de tisser des liens avec d'autres professionnels et de donner une image positive de leur futur métier.
- Les candidats acceptent de se livrer au jeu des médias, sous la supervision de la CP et uniquement en ayant obtenu son accord. Ils acceptent le rôle d'ambassadeur des métiers lors des qualifications et des championnats suisses. Les droits et les devoirs des candidats sont définis dans une convention signée par les deux parties dès leur sélection pour les qualifications.
- Les candidats s'engageant dans le cycle de sélection s'assurent de l'accord de leur employeur et de leur disponibilité aux dates des différentes phases du cycle. Ils démontrent une volonté à participer sérieusement à l'ensemble du cycle.

9. CONDITIONS D'EXCLUSION

Est exclu de la compétition de manière irrévocable le candidat qui ne peut se présenter à l'une des phases du cycle de la compétition. Le premier candidat de réserve sera immédiatement informé de sa participation.

Tout comportement associé à de la tricherie, à du non-respect du règlement général ou plus généralement pouvant porter du discrédit sur l'image de la formation, sera immédiatement exclu de la compétition sur décision de la Commission « compétition ».

10. ANNEXE 2 : Liste des documents mis à disposition par la CP

www.metiers-horlogerie.ch

<i>Documents</i>	<i>Format</i>
Phase 1 : Sélection	
✓ Fiche d'inscription individuelle	numérique
✓ Flyer informatif	numérique / papier
✓ Règlement de la procédure de sélection pour les championnats suisses des métiers microtechniques	numérique
Phase 2 : Qualifications	
✓ Liste des candidats qualifiés	numérique
✓ Programme général des qualifications	numérique
✓ Liste des champions régionaux	numérique
Phase 4 : Teambuilding	
✓ Reportage photos/vidéos	numérique
Phase 4 : Championnat suisse	
✓ Présentation des teams	numérique
✓ Reportage photo/vidéo sur les champions suisses	numérique

(Document de travail)